

# Compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2025

Date de convocation :	10 janvier 2025
-----------------------	-----------------

La séance a débuté à 18h30 sous la présidence de Mme le Maire : BONTAZ Karole

Présents : Laurent BARATEAU, Karole BONTAZ, Frédéric FESSON, Thierry GERARDIN, Stéphanie LACROIX, Eric MERCIER-GALLAY (Pouvoir de Raphaël CETTOUR-JANET), Patrick MORIZE (Pouvoir de Paul CHARLES), Robin NEGRE soit 10 voix.

Excusés : Raphaël CETTOUR-JANET (Pouvoir à Eric MERCIER GALLAY), Paul CHARLES (Pouvoir à Patrick MORIZE)

Absents : Jean-Claude CARTAILLER et Claude LAUSENAZ-GRIS.

Le « Quorum » étant atteint la mise en discussion des questions soumises à une délibération est possible.

## 1. Nomination du secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.L. 2121-15

« Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Stéphanie LACROIX est désignée secrétaire de séance.

## 2. Approbation du compte rendu séance du conseil du 19 décembre 2024

Pas de remarque.

## 3. Demande de subventions pour la réhabilitation de la fruitière en tiers lieu

Le plan de financement suivant est proposé afin de solliciter les différents financeurs.

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montant TTC	Financier	Montant	Part du coût total du projet
Maîtrise d'œuvre	91 800 euros	Etat (fonds verts-fonds friches)	275 000 euros	28.7%
Travaux réhabilitation	735 000 euros	ANCT (reconquête commerciale)	25 000 euros	2.7%
		Conseil Régional (contrat de territoire CCPEVA)	100 000 euros	10.4%
Aménagement de la cuisine	132 130.80 euros	Conseil Départemental	365 000 euros	38%
		Commune (fonds propres)	28 930.8 euros	20.2%
		Commune emprunt	165 000 euros	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>958 930.80 euros</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>958 930.80 euros</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le plan de financement, autorise Mme le Maire à solliciter les différents financeurs et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

#### **4. Soutien au foyer des élèves du collège d'Abondance**

Cette année, à la demande des élèves, le collège d'Abondance a pour projet de transformer une salle de classe en véritable foyer, un espace de détente et de convivialité, pensé pour et par les élèves.

Pour mener ce projet à bien, des plans ont été dessinés par les élèves, qui se sont répartis en plusieurs clubs :

- CLUB BOIS : sera chargé de la fabrication de mobilier (canapés, bibliothèques, claustras et jeux de palet)
- CLUB COUTURE : s'occupera de la confection de coussins et de textiles pour habiller les canapés
- CLUB PEINTURE : réalisera une fresque murale de plus de 8m de long sur le thème de la montagne
- CLUB DECO : mettra en valeur l'ensemble de l'espace en s'occupant des éléments décoratifs.

Cette initiative a pour but d'améliorer le quotidien des élèves des communes de la vallée d'Abondance. Ci-dessous deux photos du futur « foyer des élèves », avant et après aménagement.



Pour soutenir ce projet une cagnotte en ligne a été ouverte, les fonds récoltés serviront exclusivement à financer le matériel nécessaire.

Les élèves de la commune étant sectorisés sur le collège d'Abondance, il est proposé au Conseil municipal de soutenir ce projet à hauteur de 200 euros.

Après échange, au regard de la pertinence du projet et de l'intérêt pour les élèves, le Conseil municipal décide d'un soutien de 400 euros pour concrétiser ce projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire un don de 400 euros au collège d'Abondance afin de mettre en œuvre le projet de foyer des élèves et autorise Mme le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

#### **5. Déclassement d'une partie du domaine public de la voie entre les parcelles cadastrées section A n° 1726 et A 1521 – lancement de l'enquête publique**

Afin de déclasser la partie du domaine public conformément au plan ci-joint (cf annexe1), il convient de demander la réalisation d'une enquête publique d'une durée de 2 semaines.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- Constate la désaffectation d'une partie du domaine public de la voie entre les parcelles cadastrées section A n° 1726 et A 1521,
- Décide le déclassement de cette même section
- Demande le lancement de l'enquête publique
- Autorise Mme le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

## **6. Régularisation du temps de travail de l'ATSEM**

L'ATSEM travaille depuis septembre 2020, 41 heures par semaine scolaire conformément à la demande de la commune pour le temps d'accueil périscolaire et le temps d'ATSEM.

Cependant sur son arrêté signé en septembre 2020, la durée hebdomadaire annualisée est calculée sur une base 39 heures par semaine scolaire, soit 30h annualisées.

Il convient donc de régulariser sa durée de travail hebdomadaire annualisée pour être conforme avec ce qui est réalisé, soit 31,5h.

Par ailleurs il convient de payer les heures effectuées non rémunérées depuis septembre 2020, soit 316 heures, ce qui représente un coût de 3825,75 euros brut soit 5740 euros avec les charges.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la régularisation de la durée du travail hebdomadaire annualisée à 31h30 et la prise en charge des heures dûes.

## **7. Désignation d'un nouveau membre pour la commission « personnel communal »**

Il est proposé au Conseil municipal de désigner un membre supplémentaire pour compléter la commission « personnel communal » suite à la démission d'Aurélie FINKELSTEIN.

Eric MERCIER GALLAY est volontaire pour la commission « personnel communal ».

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne Eric MERCIER GALLAY à la commission « personnel communal » et autorise Mme le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

## **8. Autorisation d'urbanisme**

### Permis de construire

Commune de Chevenoz – Réhabilitation de l'ancienne fruitière en tiers lieu- route chez Gallay-  
délivré le 2 janvier 2025

## **9. Informations diverses**

- Vœux : 21 janvier 2025 à 18h30
- Informations travaux presbytère (fenêtres)
- Information fuite d'eau – intervention services techniques
- PCS – Désignation du groupe de travail – Patrick MORIZE coordonnera le groupe de travail composé de Paul CHARLES, Frédéric FESSON, Stéphanie LACROIX, Laurent BARATEAU. Voir avec les absents s'ils sont intéressés.
- Recensement : 16 janvier 2025 jusqu'au 15 février 2025.
- Travaux salle des fêtes – devis 4500 euros TTC – A inscrire au BP 2025
- Logiciel gestion cantine et garderie – A inscrire au BP 2025
- Tableau numérique école – A inscrire au BP 2025